

3 au 11 mai 2025

**Merci pour votre
générosité.
Que Dieu vous bénisse
et vous le rende au
centuple !**



	27 avril 2025
Quête :	914.00
Dîme :	70.00
Dons :	200.00
Baptêmes :	500.00
Pâques :	40.00
Rameaux :	30.00
Lampions :	35.00
Prions en Église :	22.15
Total des recettes :	<u>1811.15</u>

MESSES DOMINICALES / 3^e dimanche de Pâques

Samedi (3 mai) – 16 h 30

*- René Cayer / Aline Cayer

*- Julie Marsan (4^e anniv.) / Famille Keough

Dimanche (4 mai) – 9 h

*- Parents défunts / Suzanne et René Longpré

*- Parents défunts / Rachele Gauthier

*- Gérard Rochon / Juliette Champagne

*- Donat et Noëlla Rochon / Éric et Julie Beaudoin

*- Léo Demers / Jeanne et Maurice Dazé

*- Gisèle Lessard / Famille Latreille-Thompson

*- Aux intentions de Wiktor et Stéphanie Mazur (10^e anniv de mariage) / Anne et Sylvain Dignard

Mardi (6 mai) – 19 h / Saint François de Laval, évêque (Patron des évêques du Canada)

*- Jeannette Leroux / Funérailles

Mercredi (7 mai) – 19 h

*- Cécile Laurin / Funérailles

Vendredi (9 mai) – 19 h

*- Camaraine Bergeron / Funérailles



La lampe du sanctuaire brûlera :

- Aux intentions de **Padre Diego**

- Aux intentions de **Pierre Cousineau**

MESSES DOMINICALES / 4^e dimanche de Pâques

Samedi (10 mai) – 16 h 30

*- Grégoire Ouellet / Alexandre et Jonathan

*- Aux intentions de Père Edward Ntiyankundiye / Lise et Jean-Louis Matte

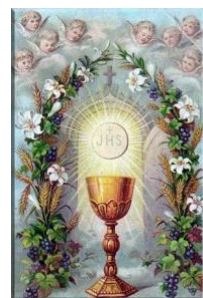
Dimanche (11 mai) – 9 h

*- René Cayer / Aline Cayer

*- Léo Demers / La famille Latreille-Thompson

*- Jean Benoît / Jeanne et Maurice Dazé

- Inscription à la Première Communion :



La fin de semaine du 3 et 4 mai 2025, nous accueillons parmi nous **les élèves de l'école élémentaire Saint-Viateur** qui se préparent à recevoir le Seigneur Jésus dans la très sainte eucharistie pour la première fois. **Les Premières Communions auront lieu le jeudi 22 mai à 18 h 30.** Nos amis et amies ont préparé de belles cartes et ils vont les laisser suspendues sur des cordes au long des murs de l'église. Dans le but de les encourager et de leur montrer notre solidarité en tant que communauté paroissiale, **nous vous prions de bien vouloir signer ces cartes et d'y écrire un petit mot d'encouragement / félicitation.** Portons-les dans notre prière en les confiant à la maternelle intercession de la Vierge Marie.

3 au 11 mai 2025

- Qu'est-ce que le Conclave :



C'est une élection recueillie, effectuée dans la prière et devant Dieu, afin de pourvoir le premier siège épiscopal, celui de Rome. Les deux tiers des voix des cardinaux électeurs (les cardinaux de moins de 80 ans) sont requis. L'élu, dès son consentement donné, est le nouveau pape de l'Église catholique. Le mot « conclave » (du latin *cum clavis*, « [fermé] à clé ») fait référence à l'isolement complet des cardinaux électeurs pendant

toute la durée de l'élection du Pape, isolement requis depuis le XIII^e siècle. Ce mot désigne à la fois les opérations de vote et le lieu où elles se déroulent.

La constitution apostolique sur la vacance du siège apostolique et l'élection du pontife romain, *Universi Dominici Gregis* (le Pasteur de tout le troupeau du Seigneur), publiée par saint Jean-Paul II le 22 février 1996, a apporté quelques modifications au conclave. Son périmètre a été étendu à une partie importante de la Cité du Vatican, améliorant ainsi les conditions de vie des cardinaux électeurs, autrefois très austères. La Maison « Sainte-Marthe », aménagée à cet effet à l'intérieur de la Cité du Vatican, permet aux cardinaux de se retirer dans une chambre individuelle entre les scrutins, qui continuent de se dérouler à huis clos dans la Chapelle Sixtine.

Saint Jean-Paul II a maintenu la règle du secret absolu. *Universi Dominici Gregis* prend en compte les avancées technologiques pour garantir l'isolement des cardinaux. Entre autres choses, il est prévu que le Camerlingue fasse vérifier qu'aucun moyen d'espionnage n'ait été dissimulé dans la chapelle Sixtine. Les cardinaux électeurs sont tenus de vivre dans l'isolement le plus complet : ils ne peuvent pas utiliser le téléphone, ils renoncent à toute correspondance écrite, ils ne peuvent pas lire les journaux, ni regarder la télévision, ni recourir à aucun autre moyen de communication ou d'information.

La constitution apostolique confie au Camerlingue l'inviolabilité du périmètre dévolu au conclave. Il est aidé, à l'extérieur de ce périmètre, par le Substitut de la Secrétairerie d'État. Cette collaboration a pour but de prévoir que les cardinaux électeurs ne puissent être approchés par personne, notamment pendant leurs déplacements entre la maison Sainte-Marthe et la chapelle Sixtine. Une autre modification apportée par *Universi Dominici Gregis* concerne le mode de scrutin, limité par Jean-Paul II au vote à bulletin secret. La constitution apostolique, par certaines dispositions, s'efforce d'organiser le vote et d'empêcher qu'un conclave ne dure excessivement.

Le collège des cardinaux fixe, lors des Congrégations générales, la date du commencement du conclave. La constitution apostolique *Universi Dominici Gregis* impose néanmoins que les opérations de vote débutent entre le 15^e et le 20^e jour après la mort du Pape ou à l'annonce de la renonciation effective au Siège apostolique. À la date fixée pour le commencement du conclave, c'est-à-dire, **le 7 mai prochain**, les cardinaux électeurs célèbrent d'abord, dans la matinée, une messe solennelle dans la basilique Saint-Pierre. Dans l'après-midi, ils se rendent en procession à la chapelle Sixtine, au chant du *Veni Creator*. Dans la chapelle Sixtine, ils prêtent serment de respecter les règles fixées par *Universi Dominici Gregis*. Puis un ecclésiastique préalablement choisi adresse aux cardinaux une méditation concernant la responsabilité qui leur incombe. La chapelle Sixtine est alors fermée. Seuls y demeurent les cardinaux électeurs qui peuvent décider de procéder à un premier vote. Pour cette première journée de conclave, un seul scrutin est prévu. Si celui-ci n'aboutit pas d'emblée à l'élection, les trois jours suivants pourront compter jusqu'à deux scrutins par demi-journée. Elle comprend notamment un serment, que prononce chaque votant au moment de déposer son bulletin dans l'urne déposée sur l'autel de la chapelle Sixtine : « Je prends à témoin le Christ Seigneur, qui me jugera, que je donne ma voix à celui que, selon Dieu, je juge devoir être élu. » Le Camerlingue brûle les bulletins après leur décompte. Les relevés des votes sont remis au Camerlingue qui les dépose, avec le compte rendu de l'élection rédigé par la Congrégation particulière, dans des archives auxquelles seul le nouveau pape pourra autoriser l'accès.

Si au bout des quatre premiers jours (soit 12, voire 13 scrutins si les cardinaux ont décidé de voter dès l'après-midi du premier jour), aucun nom n'a recueilli les deux tiers des voix, les opérations de vote sont suspendues pendant une journée consacrée à la prière, aux échanges, et à une méditation prononcée par le premier cardinal de l'ordre diaconal. Les opérations de vote reprennent le lendemain, pour une série de sept scrutins maximum, répartis sur deux jours.

Cette séquence peut être encore deux fois répétée. Le premier cardinal-prêtre puis le Doyen conduisent les méditations des deux journées de réflexion qui seraient ménagées dans le cas où le conclave devrait se prolonger. Si au 13^e jour du conclave (soit un maximum de 34 scrutins), aucun nom n'a recueilli les deux tiers des voix, la constitution apostolique *Universi Dominici Gregis* donne aux cardinaux la faculté d'élire le pape à la majorité absolue. Les cardinaux peuvent aussi limiter le choix aux deux noms ayant reçu le plus grand nombre de voix lors du scrutin antérieur.

3 au 11 mai 2025

Le Doyen (actuellement, le cardinal Giovanni Battista Re) sollicite le consentement de l'élu et le nom qu'il souhaite porter. Si le Doyen est lui-même l'élu, c'est le cardinal-évêque ayant le plus d'ancienneté qui sollicite son consentement. L'élu reçoit la charge pontificale dès le moment de son acceptation, à condition qu'il soit déjà évêque. Si tel n'était pas le cas, il serait immédiatement ordonné.

Des gestes, des symboles et des événements marquent le début du nouveau pontificat. En premier lieu, le Pape revêt les vêtements blancs, couleur héritée du pape Pie V, au XVII^e siècle. On informe les fidèles de l'élection, en produisant une fumée blanche qui s'échappe de la cheminée de la chapelle Sixtine, et en faisant sonner les cloches de la basilique Saint-Pierre. Puis le cardinal proto-diacre (le premier des cardinaux dans l'ordre diaconal, actuellement le cardinal Mamberti) annonce le nom de l'élu à la fenêtre de la basilique Saint-Pierre. Le nouveau pape se présente à la foule et donne sa première bénédiction *Urbi et orbi*, fameuse bénédiction donnée « sur la ville [de Rome] et le monde », qu'on reçoit également le jour de Noël et le jour de Pâques.

Dans les semaines qui suivent son élection, il revient au Pape de célébrer deux messes solennelles, l'une à la basilique Saint-Pierre (ou plutôt sur la place Saint-Pierre, pour permettre le rassemblement de la foule), et l'autre à la cathédrale de Rome, Saint-Jean du Latran. Avec la messe célébrée à la cathédrale de Rome, c'est le nouvel évêque de Rome qui se présente à son diocèse. Ce ministère local implique une responsabilité primatiale pour l'Église entière : l'évêque de Rome est le pape de l'Église catholique. La messe célébrée place Saint-Pierre manifeste ce ministère universel. <https://eglise.catholique.fr/vatican/369532-le-conclave/>

- Qu'est-ce que le Regina Cœli ?

L'antienne *Regina Coeli* (ou *Regina Cœli*) est l'une des quatre antiennes mariales de la Liturgie des heures (les autres étant l'*Alma Redemptoris Mater*, l'*Ave Regina* et le *Salve Regina*). C'est le pape Benoît XIV en 1742 qui demanda que cette prière que soit récitée, en remplacement de l'Angélus et debout en signe de victoire sur la mort, pendant le Temps Pascal, c'est-à-dire entre le dimanche de Pâques et la Pentecôte.

Le *Regina Cœli*, comme l'Angélus, est récitée trois fois par jour : à l'aube, à midi, et au coucher du soleil, en signe de consécration de la journée à Dieu et à la Vierge Marie. Cette antique antienne remonterait, selon une pieuse tradition, au VI^e ou au X^e siècle, tandis que sa diffusion est documentée depuis la première moitié du XIII^e siècle, lorsqu'elle est introduite dans le Bréviaire franciscain. Elle se compose de quatre courts versets, chacun desquels se termine par un Alléluia, et c'est la prière que les fidèles adressent à la Vierge Marie, Reine du Ciel, pour se réjouir avec elle de la résurrection du Christ.

Le pape François, le 6 avril 2015, précisément au cours de la récitation du *Regina Cœli* au lendemain de Pâques, a conseillé quelle devait être la prédisposition de notre cœur lorsque cette prière est récitée : « Nous nous adressons à la Vierge Marie en l'invitant à se réjouir, car Celui qu'elle a porté en elle est ressuscité comme il l'avait promis, et nous nous confions à son intercession. En réalité, notre joie est le reflet de la joie de la Vierge Marie, car c'est elle qui a gardé et qui garde avec foi les événements de Jésus. Récitons donc cette prière avec l'émotion des enfants qui sont heureux parce que leur Mère est heureuse ».

Regina Cœli, laetare, alleluia, (Reine du Ciel, réjouis-toi, alléluia)
quia quem meruisti portare, alleluia, (car le Seigneur que tu as porté, alléluia)
resurrexit, sicut dixit, alleluia; (est ressuscité comme il l'avait dit, alléluia)
ora pro nobis Deum, alleluia. (prie Dieu pour nous, alléluia)

- Décret : les Églises de pèlerinage pour le Jubilé 2025, Pèlerins d'espérance

Le Saint-Père, le pape François, a décrété que 2025 serait une année jubilaire pour tous les fidèles, une année extraordinaire en tant que Pèlerins d'espérance, commençant le 24 décembre 2024 et se terminant le 6 janvier 2026. Dans la bulle établissant l'année, *Spes non confundit* (« L'espérance ne déçoit pas », 9 mai 2024), il a proposé l'indulgence jubilaire comme moyen de rencontrer la miséricorde de Dieu. La Pénitencerie apostolique, dans un décret daté du 13 mai 2024, a établi les normes pour l'obtention de l'indulgence plénière pour l'année jubilaire. Elle a également encouragé les évêques diocésains à désigner les églises et les lieux sacrés où l'indulgence peut être obtenue. Au bénéfice de tous les fidèles, je décrète donc que, dans l'Archidiocèse d'Ottawa-Cornwall, les quatre églises suivantes peuvent être visitées comme destination de pèlerinage par les fidèles afin de satisfaire aux exigences de l'indulgence jubilaire :

- 1. Basilique-cathédrale Notre-Dame / 56, avenue Guigues, Ottawa ;**
- 2. Basilique St. Finnan / 70, rue St. Paul, Alexandria ;**
- 3. Église Saint-Joseph / 2737, boulevard St-Joseph, Orléans ;**
- 4. Basilique St. Patrick / 281, rue Nepean, Ottawa.**

Je rappelle aux fidèles que l'obtention de l'indulgence plénière jubilaire dépend de l'observation des obligations suivantes : assister à la messe et recevoir la sainte communion dans l'une des églises susmentionnées au cours de l'année jubilaire ; se confesser sacramentellement (dans les jours qui suivent la visite susmentionnée) ; et prier aux intentions du Saint-Père.

Donné à Ottawa, Ontario, le 8 avril de l'an deux mille vingt-cinq.
S. Exc. M^{gr} Marcel Damphousse, archevêque d'Ottawa-Cornwall.

Luc Savage Renovations
1897340 Ontario Inc.
1 - 39 rue Main, Limoges, Ontario K0A 2M0
613-302-9172

Nos Services / Our Services

- Cuisine | Kitchen
- Salle de bain | Bathroom
- Plancher | Flooring
- Portes | Doors
- Fenêtres | Windows
- Moulure | Trim
- Finition de sous-sol | Basement Finishing
- Terrasse | Decks
- Nouvelle construction | New Construction
- Addition | Additions

BURELLE RENTTOOLS
TOOL RENTAL AND HEAVY EQUIPMENT LOCATION D'OUTILS ET ÉQUIPEMENT LOURD
613-443-5292
Prop: **Marc-André Burelle**
burelle19@icloud.com
1031, Ch. Limoges Rd. Limoges, ON K0A 2M0

Jean-Claude Cayer Enterprises Ltd.

Génératrices stationnaires
Équipements de pelouse et jardin
Petits moteurs
Compresseurs

VENTE ET SERVICE
Paul Cayer
paulcayer@jccayer.com
708, chemin Limoges, LIMOGES
Tel : 613-443-2293 | Fax : 613-443-2022
Sans frais : 1-877-987-2819 | www.jccayer.com

Marie-Ève Cayer
Conseillère indépendante
www.norwex.com/marie
m.cayer.viepurelife@gmail.com
613.809.0162

BOBOUL'S PIZZA & RESTAURANT
SAM & THERESE AL-SWITI
Beer & Wine
Take Out & Delivery
Patio
525, Ch. Limoges
Limoges, Ontario
613-443-3616

MD AUTO CARE
613-443-1111
matt@mdautocare.ca
mdautocare.ca
540 ch. Limoges Rd, Limoges ON K0A 2M0, P.O. Box 309
Mathieu Dazé
Propriétaire | Owner

MIKE & KEITH'S GARAGE
54 Main St., Limoges, Ontario K0A 2M0
mikeandkeithsgarage@gmail.com
613-443-5335

Nation santenationhealth.ca
613-714-9899
Now serving patients in Limoges and Ottawa.
Offering Physiotherapy, Chiropractic, Massage Therapy, Psychotherapy, & Osteopathy.

COMPTABILITÉ ML ACCOUNTING
Millicent Wellon
(613) 443-4344
MILLICENT@COMPTABILITELACCOUNTING.COM
814 NOTRE-DAME, CP 29, EMBRUN ON K0A 1W0

D-TAIL PLUMBING LTD
613-443-1081
COMMERCIAL INDUSTRIAL RESIDENTIAL / COMMERCIAL INDUSTRIAL RESIDENTIAL
D-TAILPLUMBING.CA

IH SALONS FUNÉRAIRES LAURENT HILL FUNERAL HOMES
874 rue Notre Dame Street
C.P./P.O. Box 40
Embrun, ON K0A 1W0
T: 613-443-3286
F: 613-764-5279

BRENT M. HILL
FUNERAL DIRECTOR / DIRECTEUR FUNÉRAIRE
BRENT@LAURENTHILL.COM
WWW.LAURENTHILL.COM

709 rue Principale Street
C.P./P.O. Box 333
Casselman, ON K0A 1M0
T: 613-764-3286
F: 613-764-5279

Résidence Limoges
131-133, rue Ottawa
Limoges, Ontario
K0A 2M0
Té: 613-443-5303
Fax: 613-443-1943
François Grégoire
Julie Surprenant

Équipe pastorale

Curé : **Padre Diego REBELES** curestviateur@ottawacornwall.ca 613-443-1410

Responsables :

Presbytère / secrétariat : Nadine Gibeault 613-443-1410
CAT (Administration) : Bernard Demers 613-443-1210
CPP (Pastorale) : Anne Dignard 613-794-6135
Trésorier : Sylvain Dignard 613-620-1451
Cimetière : Suzanne Longpré 613-443-3096
Chorale : Chantal Longtin 613-558-1658
Baptêmes : Rachelle Gauthier 613-443-3593

Autres :
Academia Stella Maris : Stéphanie Montojo 343-883-6600

Desjardins

Martine Lévesque
Regional Advisor, Community Partnerships and Programs
Eastern Ontario

Desjardins Ontario Credit Union
641 Principale Street
Casselman, Ontario K0A 1M0
Mobile: 343-551-3586
martine.levesque@desjardins.com
desjardins.com/ontario

BLAIS SALES & SERVICE INC.

Michel Blais sales@mrbss.ca
140 Clement St., 417 Industrial Park, Vars, ON K0A 3H0
613-443-1230 www.mrbss.ca

6132274897 6135572013

SPL CONSTRUCTION
Sylvain p Lamadeleine

40 Main st
Limoges, ON K0A 2M0
splconstruction@hotmail.com
FOR ALL YOUR CONSTRUCTION NEEDS

C L Plumbing

For all your Plumbing needs

(613) 447 - 1725

Raphael Bourdeau D.O.
Ostéopathe
(613) 978-5348

Guardian
Pharmacie Limoges
Guardian Pharmacy
601 Limoges Rd #1, Limoges, ON K0A 2M0
Camil Lapalme Pharmacien/Pharmacist
(613) 443-2525
(613) 443-2526

MCD CONTRACTING INC.
Michael De Almeida
613.808.3379
mcdcontracting.ca
info@mcdcontracting.ca

DEPANNEUR DU VILLAGE
550 Limoges Rd
Limoges, K0A 2M0
(613) 443-1678
OPEN 7 DAYS A WEEK /
OUVERT 7 JOURS SEMAINE

613-714-9880
La cuisine Benson
732 route 800 Est,
St-Albert, Ont. K0A 3C0
www.lacuisinebenson.com
la.cuisine_benson@outlook.com

Le Genesis
Your retirement home of distinction
Votre résidence de distinction
Benoit Marleau
1003 ch. Limoges Rd. * Limoges, Ontario K0A 2M0
Tel: 613-443-5751 * Fax: 613-443-9940
www.aceemc.com * benoitmarleau@genesis.com

LA CORDE À LIÈGE COMMUNAUTAIRE DE ST-ALBERT
201 rue Principale
Mardi/Vendredi 1:00-4:00
Mercredi/Vendredi 1:00-5:00
Jeudi/Thursday 1:00-5:00
Vendredi/Friday 1:00-4:00
Samedi/Saturday 9:30-12:30
Suivez-nous / Follow us
La Corde à Liège Communautaire de St-Albert

NOFRILLS
won't be beat
Owner: Daniel Nadon
Tel: 613-764-1467 Fax: 613-764-3781
726 Principale Street, Casselman, ON, K0A 1M0

Résidence l'Érablière
pour personnes âgées / retirement home
Tel. 613-443-3998
Cel. 613-791-9792
Mettez dans la main, vous allez sentir plus bien!
Karina Bourbonnais
Propriétaire / Owner
Situé sur plus de 3 acres boisés. Un excellent endroit pour se reposer l'après-midi.
343, chemin Limoges Rd, Limoges (Ontario), K0A 2M0

ST-VIATEUR NURSING HOME
GENESIS GARDENS INC.
RICHARD MARLEAU
ADMINISTRATOR
P.O. Box 119 / Boîte 119
1003 Ch. Limoges Rd., S.
Limoges, Ont. K0A 2M0
TEL: (613) 443-5751
FAX: (613) 443-9950

Jacynthe
Coordinator
613.764.0633
jacynthebdi@gmail.com
Baker Design
Bakerdi.com

CLUB DUBONHEUR LIMOGES
Antoinette Martin, présidente
clubdubonheur2023@gmail.com



154, rue Mabel, C.P. 99, Limoges, Ontario, K0A 2M0 ; Tél. : (613) 443-1410
paroissestviateur@ottawacornwall.ca
www.facebook.com/SaintViateurLimoges

Curé : **Padre Diego REBELES**
curestviateur@ottawacornwall.ca

Messes dominicales :
Samedi à 16 h 30 ; Dimanche à 9 h

Messes sur semaine :

- + **Mardi** à 19 h (suivie de l'adoration du Saint-Sacrement et confessions, excepté le premier mardi du mois).
- + **Mercredi** à 19 h
- + **Vendredi** à 19 h
- + **Premier vendredi du mois :**
Adoration du Saint-Sacrement et confessions de 17 h 30 à 18 h 45
Messe à 19 h
Adoration du Saint-Sacrement de 19 h 30 à 21 h
Confessions de 20 h à 20 h 45

- **Accueil au bureau :** mardi de 10 h à 12 h, mercredi de 13 h à 15 h, vendredi de 9 h à 12 h

- **Confessions :** 30 minutes avant les messes.

- **Malades :** une personne est retenue à la maison, à l'hôpital ou à une résidence pour personnes âgées : **prière d'avertir notre curé si vous désirez recevoir le sacrement des malades.**
Envoyez un courriel à curestviateur@ottawacornwall.ca

- **Baptême :** les parents qui souhaitent faire baptiser leur enfant s'adressent à M^{me} Rachelle Gauthier au (613) 443-3593

- **Mariage :** les couples qui souhaitent se marier à l'église sont priés de s'adresser au curé, préférablement un an à l'avance, avant de faire tout autre arrangement. Une préparation sérieuse au mariage catholique est toujours exigée.

- **Funérailles :** prière de contacter le curé afin de déterminer le jour et l'heure de la célébration.

Merci!
... à nos commanditaires